

Cet arrêté sera mis à exécution à l'expiration de la peine du condamné.

Par ordre supérieur, le maire de Lille vient de faire partir subitement la troupe des *Enfants Florentins* qui devait donner quelques représentations sur le théâtre de Roubaix.

M. Renard, premier sujet de l'Académie impériale de Musique, M. Auguste Mey, pianiste-compositeur et MM. les frères Lamoury donneront mardi soir un concert dans notre salle de spectacle.

La réputation de l'illustre ténor et le mérite des virtuoses qui l'accompagnent sont un sûr garant du succès et de l'éclat de cette soirée.

On peut se procurer des billets et des programmes au bureau du journal.

On se plaint de ce que, pendant trois jours, l'horloge de l'église Notre-Dame n'a pas marché.

Nous signalons ce fait sans en connaître la cause et nous espérons, dans l'intérêt du public, qu'il ne se renouvellera plus.

### CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 13 mai 1862.

**Membres présents :** MM. Ernoul-Bayart, maire; Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints; Tiers-Bonte, Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossut, François Duthoit, Pierre Parent, J. Delerue-Dazin, Dubar-Delespaul, François Frasez, Edouard Debuchy, A. Mimerel fils, Charles Bourbier, Achille Dewarlez, conseillers.

**En voyage :** MM. Auguste Duriez, Achille Wibaux, Henri Ternynck.

**Empêché :** M. Henri Delattre.

**Absents de la séance :** MM. Guillaume Lefebvre, Edouard Delattre, Denis Salambier, J.-B. Ferret, Henri Desobrie.

M. Pierre Parent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 mai; il est adopté.

1. Sur les conclusions d'un rapport présenté par M. Mimerel au nom de la commission des finances, le compte administratif du maire pour l'exercice 1861 est adopté.

2. M. Ch. Bourbier, rapporteur de la même commission, propose également l'adoption des comptes de l'administration des hospices et du bureau de bienfaisance, ainsi que leurs budgets. Ces conclusions sont successivement votées par le Conseil.

3. Vote de plusieurs crédits pour soldes des dépenses de 1861.

4. Le Conseil accorde un supplément de crédit pour acquisition de divers objets nécessaires au cours de physique.

5. Demande d'uniforme pour les pompiers, renvoyée à la prochaine séance pour explications.

6. Vote d'un subside supplémentaire aux religieuses Carmélites pour acquisition d'objets indispensables aux classes de couture.

7. Restitution d'un droit de concession au cimetière pour un terrain trentenaire rendu à la ville et remplacé par une concession perpétuelle.

8. Adoption du budget des dépenses du canal en 1862.

9. Vote d'un crédit supplémentaire pour prolongement de l'aqueduc de la rue des Longues-Haies.

10. Renvoi à la prochaine séance du règlement des indemnités dues à plusieurs propriétaires pour suppression du passage à niveau de la route départementale n° 14.

11. Approbation d'un nouveau projet de brûloir pour les porcs à l'Abattoir.

12. Adoption du devis des travaux de pavage à faire aux abords de l'Abattoir. Dépense à répartir sur les exercices 1862 et 1863.

13. Examen des modifications à faire au tarif d'octroi pour les savons et les huiles employées dans les établissements industriels. Renvoyé à une commission composée de MM. Dewarlez, Duthoit, Dellebecq, Bourbier et Debuchy.

14. Adoption du projet de prolongement en ligne droite de la rue Pelart jusqu'à la rue du Collège avec suppression de la rue du Ballon.

15. Adoption d'un nouveau plan pour le marché aux poissons, et vote d'un crédit supplémentaire à cet effet.

16. Vote d'un supplément de crédit pour le pavage intérieur de l'Abattoir.

17. Adoption d'un plan d'écoles à construire près de la place du Trichon. Le devis en sera soumis ultérieurement au Conseil.

**Résumé de la séance du 16 mai.**

**Membres présents :** MM. Ernoul-Bayart, maire; J. Lagache et C. Descat et Renaux-Lemerre adjoints; Tiers-Bonte, Guillaume Lefebvre, Pierre Lepers, Louis Watine, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossut, Edouard Delattre, F. Duthoit, Denis Salambier, Pierre Parent, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, F. Frasez, Ed. Debuchy, J.-B. Ferret, Henri Desobrie, Mimerel fils, Charles Bourbier, A. Dewarlez.

**Indisposé :** M. Edouard Hannart.

**Empêché :** M. Henri Delattre.

**En voyage :** MM. Auguste Duriez, Henri Ternynck.

**Absents :** MM. César Piat, Delerue-Dazin.

M. Pierre Parent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mai; il est adopté.

1. Adoption de l'état d'indemnités réglé par les ingénieurs des ponts-et-chaussées, relativement à la suppression du passage à niveau du chemin sur la route départementale n° 14.

2. Vote de 80 nouveaux uniformes pour

les pompiers, sous la condition que ce corps sera organisé par sections.

3. Vote d'un crédit pour la construction de la deuxième section du grand égout collecteur.

4. Vote d'un supplément de dépense pour l'entretien des pavés en 1861.

5. Rapport de la commission des finances proposant l'adoption du budget supplémentaire de l'exercice 1862. — Ces conclusions sont approuvées.

6. Réception provisoire des travaux de pavage exécutés dans la rue de l'Ermitage et vote d'un crédit pour cet objet.

7. Avis sur la situation de famille d'un jeune candidat à l'école des Arts-et-Métiers de Châlons.

8. Réception définitive de travaux de nivellement et raccords dans l'ancien chemin de Tourcoing.

9. Réception définitive de travaux de pavage dans la rue St-Antoine.

10. Le Conseil autorise le maire à faire vendre par le ministère du commissaire-priseur, des vieux matériaux restant dans le magasin de la ville.

11. Nomination par le Conseil de M. Achille Delattre, directeur de la Caisse d'Épargne en remplacement de M. Grimmonprez-Bossut, démissionnaire, et réélection des cinq directeurs sortants.

12. Vote d'un crédit pour raccords à faire au pave de la rue de l'Épéule.

13. Vote de 3 centimes additionnels pour les dépenses de l'instruction primaire et de 5 centimes pour l'entretien des chemins vicinaux, pendant l'exercice de 1863.

14. Avis favorable sur l'enquête relative au projet d'ouverture de plusieurs rues dans le quartier de Beaurwart.

15. Avis du Conseil sur la nécessité de conserver le trace indiquée au plan d'alignement de 1836 pour la carrière du Fontenoy.

16. Ajournement d'une demande relative à la rue de la Paix.

17. Adoption d'un changement à faire au plan des écoles de Blanchemaille pour donner plus d'espace au bureau de bienfaisance.

18. Le maire est autorisé à faire faire un travail d'esquisse devant servir à l'exécution d'un nouveau plan général des alignements de la ville.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 16	le 17	hausse	baisse
4 1/2 au compt.	98.00	98.10	10	»
3 % au compt.	70.65	70.65	»	»
Banque	3140	3150	10	»
Oblig. du trés.	69.65	69.60	»	5

### Tribunaux.

Conformément à la jurisprudence de la cour et du tribunal civil de Lyon, dit le *Moniteur judiciaire*, la cour de cassation dans son audience du 7 mai, a décidé qu'une compagnie de chemin de fer a pu valablement être assignée, non devant le tribunal du siège principal de la compagnie, mais devant le tribunal du lieu où a été conclu l'acte qui donne naissance à la constatation, s'il est reconnu, en fait, que la compagnie avait audit lieu un centre d'opérations et d'exploitation considérables, qui doit être considéré comme un véritable succursale de son établissement principal. (Art. 420 du code de procédure civile.)

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 16 mai 1862.

On a remarqué au *Moniteur*, dit l'*Indépendance*, que le bulletin du journal officiel ne fait pas mention de la visite rendue au prince Napoléon à son bord par le vice-amiral Rigault de Genouilly et M. Benedetto, à l'arrivée du cousin de l'Empereur à Naples. Cette omission aura dû être d'autant plus sensible au prince que l'on assure qu'il aurait été déjà fort irrité de la note du *Moniteur* qui enlevait tout caractère officiel à sa mission.

Ces petites victoires des influences qui luttent perpétuellement auprès de l'Empereur pour neutraliser les sympathies que S. M. conserve à l'Italie, n'ont cependant pas la moindre signification.

L'abbé Bonaparte, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, est arrivé hier à Paris porteur de lettres que l'on dit fort importantes.

L'ambassadeur russe à Paris, le général Kisseleff, a fait, dit-on, les plus grandes instances auprès du cabinet de Saint-Petersbourg, afin de le décider à reconnaître le royaume d'Italie. L'Empereur Alexandre aurait répondu qu'il s'occuperait de cette question quand la Prusse elle-même aurait pris un parti.

Le projet de télégraphe électrique destinée à relier l'Europe à l'Extrême-Orient va être enfin réalisée. Ce télégraphe, comme on sait, doit se diriger par Belgrade et Constantinople sur Teheran, pour rejoindre le golfe Persique, et suivre les côtes méridionales de l'Asie jusqu'à Peking, en desservant les plus grands centres de population et de production qu'il y ait sur le globe.

On s'entretient beaucoup de M. Mirès et des divers incidents auxquels a donné lieu la publication de sa souscription. On connaît la note du *Moniteur* sur l'annonce de cette souscription. Ce n'est pas tout, M. Mirès a reçu avis de la Banque de France que la faculté de verser en compte-courant qui lui avait été accordée le 8 de ce mois, lui était retirée par décision prise aujourd'hui dans le conseil.

On a beaucoup remarqué l'absence du prince Napoléon, président du jury français, à la cérémonie d'ouverture de l'Exposition de Londres.

Parmi les bruits qu'on a fait circuler pour expliquer les motifs réels de cette absence, il en est un qui ne paraît guère sérieux : la présence du duc d'Anmale à Londres. On a parlé aussi du voyage du comte de Chambord, mais il est difficile d'admettre que la présence de ces deux hauts personnages dans la capitale de l'Angleterre ait été pour quelque chose dans la décision prise par S. A. I. le prince Napoléon.

Le Sénat a repoussé, en votant l'ordre du jour, la pétition des héritiers Lesurques demandant la réhabilitation de cette malheureuse victime d'une erreur judiciaire qui a, quoique innocent, porté sa tête sur l'échafaud.

Si comme on le dit, le Sénat a été inspiré en cette circonstance par son respect pour les lois établies, il n'est guère probable que le respect du public pour les décisions de la justice puisse beaucoup y gagner.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bruxelles, 15 mai.

La pétition des habitants d'Anvers demandant une enquête au sujet de la démolition de la citadelle du Nord, a été rejetée par 54 voix contre 20.

Londres, 15 mai.

A la séance de ce soir de la Chambre des communes, M. Layard, répondant à M. Baxton, a dit que l'Espagne continue toujours la traite à Cuba, mais que des représentations ont été faites à ce sujet à Madrid.

Lord Cowley a appelé l'attention du gouvernement français sur le commerce des esclaves à la côte occidentale d'Afrique; une enquête est ordonnée à ce propos.

La Haye, 16 mai.

La convention conclue entre les gouvernements des Pays-Bas et la Belgique, au sujet de la Meuse, a été rejetée à la seconde Chambre par 47 voix contre 7.

Un grand nombre de députés ont quitté la salle des séances avant le vote.

Cassel, 16 mai.

Le *Journal du matin* annonce que le général prussien Willisen est allé séjourner depuis hier soir dans la ville hanovrienne de Munden.

Dans vingt-trois districts, personne n'a été élu. Vingt-cinq des villes principales de la Hesse, ainsi que la majorité des propriétaires fonciers, ont adhéré à la protestation contre les mesures électorales.

Dans le district de Hofgeismar 40 des 43 bourgmestres ont refusé de reconnaître la loi électorale de 1860.

Naples, 15 mai.

Le journal semi-officiel de Naples dit que l'arrivée du prince Napoléon dans cette ville est considérée comme une preuve nouvelle de l'amitié de la France. Il met en garde contre toute espérance prématurée d'une solution de la question romaine qui, au lieu de hâter cette solution, entraverait les démarches qui y aboutiraient.

La visite du prince Napoléon, ajoute ce journal, assure l'accord cordial de la France et de l'Italie et facilitera l'entente des deux gouvernements, bien que le prince n'ait pas mission de faire des propositions spéciales.

New-York, 6 mai.

Les confédérés ont évacué Yorktown. Les fédéraux ont occupé cette ville et poursuivent les confédérés, qui se sont retirés vers Williamsbourg.

Les fédéraux ont trouvé à Yorktown 70 canons et une immense quantité de munitions.

Les ports du Sud seront ouverts sous peu.

Liverpool, 16 mai.

Le prix du coton diminue; les stocks sont très considérables.

New-York, 7 mai.

Les confédérés, après un combat acharné, se sont retirés de Williamsbourg vers Richmond. Les lettres d'Orléans arrivent.

Frontière de Pologne, 16 mai.

Des perquisitions ont eu lieu chez plusieurs officiers supérieurs. On assure que plusieurs sont aux arrêts.

Paris, 17 mai.

Des dépêches de Turin et de Milan assurent que les garibaldiens arrêtés projetaient d'envahir le Tyrol. Le gouvernement agit énergiquement. Garibaldi a demandé la liberté de ses officiers. Le gouvernement a refusé.

Raguse, 15 mai.

Les Monténégrins ont pris Niksiels d'assaut, et ont fait 800 prisonniers, parmi lesquels Mudir-Pacha qui a été emmené à Celtique.

### FAITS DIVERS.

Dimanche dernier, après les courses et quoique le temps fut menaçant, plusieurs beaux équipages se sont détachés de la file immense qui regagnait Paris par l'avenue de l'Impératrice et se sont dirigés vers l'avenue de Neuilly.

L'Empereur avait suivi la même route le dimanche précédent et s'était arrêté au n° 37 devant une maisonnette en planches, ornée sur sa façade de treillages disposés avec art pour simuler une longue voûte de verdure. Cette maisonnette, c'est le *Paradis*, ni plus, ni moins ! Mais entendons-nous, le Paradis terrestre, c'est-à-dire toutes les fleurs et tous les fruits, de toutes

les grandeurs, de toutes les couleurs, et tout cela grimpe, fleurit, s'épanouit, c'est charmant, c'est un rêve, c'est le *Paradis* ! C'est mieux encore ! Un trompe-l'œil admirablement réussi; un chef-d'œuvre de patience et d'habileté; ces fleurs sont artificielles; ces arbres sont artificiels; ces bordures, ces plates-bandes, ce lierre, ces pétales, ces pistilles, ces corolles, ces fruits veloutés, tout cela est artificiel. Mais il faut le savoir pour le reconnaître et même quand on a vu, après avoir touché, on est tenté de se demander si l'on n'est pas le jouet de quelque illusion, si la tromperie ne consiste point à présenter comme du faux ce qui a toutes les apparences du vrai, du réel et du beau.

C'est à coup sûr l'une des plus jolies choses que l'on puisse voir à Paris en ce moment.

— On lit dans le *Journal de Saint-Quentin* :

« Vendredi dernier, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. le juge d'instruction du tribunal de Saint-Quentin, a eu lieu dans notre ville l'arrestation et le dépôt de la personne, dans la maison d'arrêt, de M. M..., chef d'une maison de banque d'une ville voisine.

Cette arrestation, faite sur la plainte d'un gérant d'une de nos principales maisons de banque, aurait été motivée par l'émission de traites s'élevant à une somme assez importante et revêtues, suivant la plainte, de fausses signatures.

C'est tout ce que nous pouvons dire de cette arrestation, maintenue encore à l'heure où nous écrivons, en mentionnant qu'une suspension de paiements d'une maison de notre ville dont la spécialité était le commerce des sucres était venue ajouter, quelques jours auparavant, aux préoccupations de notre place commerciale.

Le *Gleaner* complète ainsi ces détails :

« Vendredi, vers une heure de l'après-midi, une arrestation qui a produit en ville une certaine sensation, a été opérée par la police.

« La personne arrêtée est le chef d'une maison de banque de Ham, inculpé de faux en écriture privée. »

« La commune de Déville-lès-Rouen a été péniblement émue avant-hier par une tentative criminelle accomplie dans des circonstances qui sont ainsi rapportées dans le *Novelliste de Rouen* :

« M. X..., manufacturier à Déville, avait à son service un jeune homme de vingt ans, L..., qui devait tirer au sort cette année. La nature n'avait point départi à ce malheureux garçon une taille élevée, au contraire. Aussi était-il l'objet, à cause de cela même, de plaisanteries peu indulgentes, et le plus souvent inintelligentes de tous les ouvriers de la fabrique. Les quolibets dont on ne cessait de l'accabler l'avaient exaspéré; il résolut de s'en venger.

« Préméditant longuement son crime, il attendit avant-hier les ouvriers au moment où ils sortaient de la manufacture. S'adressant à un groupe de cinq à six jeunes gens, il s'avança vers eux l'œil provoquant et en les traitant de lâches.

« Ceux-ci ne répondirent rien; mais, restant froidement à leur place, ils le regardèrent avec une certaine ironie. L..., aveuglé par la colère, et s'armant d'un couteau qu'il avait sous sa blouse, se précipita sur les ouvriers et en atteignit trois, dont un très grièvement. Les deux autres n'ont reçu que des blessures sans gravité, du moins on l'espère.

« D'autres ouvriers, apercevant leurs camarades qui s'enfuyaient, accoururent aussitôt. A leur approche, L... prit la fuite à son tour et se dirigea vers un bois voisin. Il y resta jusqu'au soir vers neuf heures, et alors il vint de lui-même se constituer prisonnier aux mains de M. le commissaire de police de Maromme.

« Il lui remit son couteau en cherchant à lui expliquer quel avait été le mobile de son attentat. L... a été écroué à la maison municipale et mis ensuite à la disposition du parquet. »

— INCENDIE D'ENSCHEDÉ. — Tous les renseignements fournis aujourd'hui par les journaux hollandais, concernant la catastrophe d'Enschede, sont unanimes à constater qu'il n'y avait point ou peu d'exagération dans les premiers détails. Nous croyons cependant devoir mettre encore sous les yeux de nos lecteurs une lettre particulière d'Oost-marsum, adressée au *Nieuw Amsterdamsch Handels-en-Effectenblad*, sous la date du 10 mai. Voici cette lettre :

« Les détails de l'incendie qui a détruit la ville d'Enschede le 7 de ce mois, sont également connus; cependant, comme témoin oculaire, je vous prie de m'accorder une place dans vos colonnes pour ce qui suit :

« A trois heures de l'après-midi, on vit d'ici s'élever dans la direction d'Enschede une fumée épaisse; on croyait généralement à l'incendie de la grande filature de coton, plus tard on disait que 14 maisons avaient été brûlées. Hier matin je me rendis sur les lieux, l'aspect de cette ville jadis si belle, si active était effrayant, terrible ! On ne voyait que des décombres brûlant ou fumant encore; il est pour ainsi dire impossible de décrire le spectacle qui s'offrait à la vue. Le feu était tellement ardent qu'on ne pouvait approcher; tout, littéralement, a été brûlé. On a peine à s'expliquer qu'une masse de 8 à 900 bâtiments, dont plusieurs de dimensions considérables, aient pu être ainsi détruite en sept ou huit heures.

« Une masse de marchandises fabriquées a été détruite, il n'y avait pas à souger au sauvetage; ceux qui avaient conservé assez la présence d'esprit pour remplir une charrette ne parvenaient pas à sortir de la ville. En fait d'ameublement, on a sauvé

si peu que cela ne mérite pas même d'être mentionné. Le spectacle n'est donc pas descriptible, car, quelque merveille que soit l'idée qu'on en donne, chaque scène en particulier surpasse tout ce qu'on en peut dire. On a immédiatement télégraphié au commissaire du Roi de la province, qui arriva à minuit sur les lieux.

Après avoir fait un appel à la charité et constaté que plusieurs secours sont déjà arrivés sur les lieux, cette lettre ajoute :

« Une particularité remarquable, c'est qu'il y a juste 108 ans, également au 7 mai, la même ville fut à moitié détruite par un incendie. »

— On écrit de Francfort :

« La vente publique annuelle des vins du château Jonannisberg (propriété de la maison de Metternich) a eu lieu le 6 mai. Il n'y avait que treize pièces (de 1,000 litres) et neuf demi-pièces de la récolte de 1861; aussi ont-elles été adjugées à des prix extrêmement élevés. La vente a produit la somme totale de 44,915 florins (96,000 fr.), mais l'excellence de la récolte de 1861 est généralement reconnue. »

### BULLETIN FINANCIER.

16 mai 1862.

Ainsi qu'on pouvait le pressentir par la bourse d'hier, le marché a fait preuve aujourd'hui d'une très grande fermeté et les cours se sont améliorés sur la rente ainsi que sur le Mobilier et quelques lignes de chemin de fer. Par suite, il ne reste plus que peu de trace de la défaillance de ces jours derniers. On peut donc considérer la réaction comme finie, du reste cette réaction a été plus utile que nuisible au marché; elle a servi à dégager la place du trop plein qui paralysait la hausse.

La rente a ouvert au cours de clôture d'hier, 70.60 et s'est graduellement élevée à 70.65, 70.70 et enfin 70.75 pour la clôture, soit 15 c. d'amélioration sur hier.

Les primes étaient plus recherchées. Les écarts se sont légèrement tendus et les primes fin prochain, qui étaient offertes hier sont aujourd'hui demandées. Cela indique une appréciation meilleure de la situation particulière de la rente 3 % qui offre comme éventualité un coupon de 1.50 à détacher et de plus son identification avec le 3 % nouveau, par suite un paiement trimestriel d'intérêts.

Le Mobilier a ouvert à 838.75, il clôture à 831.25, après 842.50 avec 3.75 de hausse sur hier.

On cotait l'Orléans 1320 et 1325; le Lyon 1115, 1108.75 et 1110; l'Est 558.75 et 561.25; le Nord 1061.25; l'Autrichien 526.25 et 527.50 et le Lombard 581.25 et 586.25.

Le Midi clôture à 848.75, après 846.25. Le Russe était ferme à 440 et 441.25, ainsi que le Nord de l'Espagne à 493.75.

La Croix-Rouge était demandée à 455. L'emprunt italien reste à 71.45, après 71.20. Les consolidés sont arrivés avec 1/8 de hausse 92 1/2 à 2/8.

A Vienne, les changes se tendaient. Pour extrait : J. REBOUX.

### Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.

Marché du 13 mai 1862.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect	» » » » »
3/6 betterave fin . . . . . id	» » » » »
3/6 mélas ind. . . . . id	65 » » » »
3/6 fin de grains . . . . . id	» » » » »
3/6 de riz . . . . . id	» » » » »
Genièvre . . . . . id	48 » » » »
Anis . . . . . id	53 » » » »

### THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Mardi 20 mai 1862.

### GRAND CONCERT

Donné par M. RENARD

premier sujet de l'Académie impériale de Musique;

AUGUSTE MEY, ET LES

pianiste-compositeur, FRÈRES LAMOURY

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE.

1° Trio pour piano, violon et violoncelle, exécuté par MM. A. Mey et les Frères Lamoury. — MAYSEDER.

2° Grand air de Guido et Ginevra, chanté par M. Renard. — HALEVY.

3° Grande fantasia sur Diane de Solange, dédiée à S. A. R. Ernest II, exécutée par l'auteur. — A. MEY.

4° Andante religioso et rondo militaire, pour violoncelle et piano, exécutés, par MM. P. Lamoury et A. Mey. — MEY.

5° Fantaisie sur la Muette d'Auber, exécutée par F. Lamoury. — ALARD.

DEUXIÈME PARTIE.

1° Les Arpèges, par MM. A. Mey et les Frères Lamoury. — VIEUXTEMPS.

2° Grand air du 4<sup>e</sup> acte de *La Juive*, chanté par M. Renard. — HALEVY.

3° Duo sur des thèmes de Beethoven, exécuté par les Frères Lamoury. — BEETHOVEN.

4° Marche du Tannhauser, exécutée par M. A. Mey. — LISZT.

5° Fantaisie du Barbier de Séville, exécutée par M. P. Lamoury. — SERVAIS.

6° Ave Maria, mélodie religieuse, adaptée au premier prélude de J. S. Bach, exécutée par MM. Renard, A. Mey et les Frères Lamoury. — CH. GOUNOD.

Les bureaux seront ouverts à 7 heures.

— On commencera à 7 h. 1/2 précises.